



Pays de la Loire

**RAPPORT D'ACTIVITÉ**  
**2022**



# POURQUOI LE FONCIER AGRICOLE EST-IL UN SUJET ?

## NOS CONSTATS



En France, en moyenne depuis 10 ans, 44 000 ha ont été artificialisés par an, soit l'équivalent d'un département qui disparaît tous les 13 ans.

MOINS DE TERRES AGRICOLES.

### ENVIRON 25%

des agriculteurs et agricultrices seront à l'âge de la retraite d'ici 2030, dont au moins un tiers sans repreneur identifié.

DE MOINS EN MOINS DE PAYSAN-NES.

### 2/3 DES SURFACES

aujourd'hui libérées vont conduire à l'agrandissement d'exploitations existantes.

DES FERMES DE PLUS EN PLUS GRANDES, DIFFICILES À TRANSMETTRE.

Le capital immobilisé (matériel, bâtiments et foncier) est passé de

### 173 000 À 275 000€

par ferme entre 2000 et 2020, le double des autres professions

UN ENDETTEMENT À L'ÉCHELLE DE LA CARRIÈRE PROFESSIONNELLE

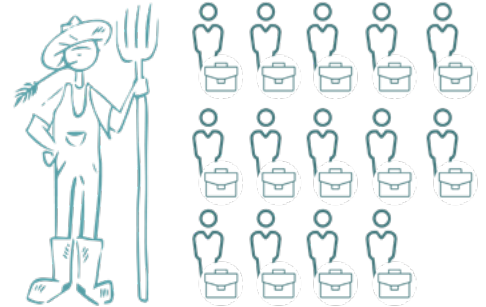
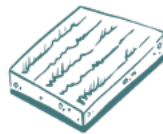
PERSONNES QUI SOUHAITENT S'INSTALLER

60%

NON ISSUES DU MILIEU AGRICOLE

EN MOYENNE, une terre est mise en vente

TOUS LES 75 ANS



En moyenne, un agriculteur est face à 14 propriétaires différents

Chiffres issus du rapport Terre de Liens sur la propriété des terres agricoles.

## EN PAYS DE LA LOIRE, LES CHIFFRES 2010-2020

### 2,1 M HA

2ème région de France en surface agricole

UNE SURFACE AGRICOLE UTILE QUI BAISSÉ PEU, MAIS...



### -7 935 FERMES

(-23%)

UNE FORTE BAISSÉ DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS

### 78,8 HA

surface moyenne des exploitations



### +30%

DES EXPLOITATIONS DE PLUS EN PLUS GRANDES, SUPÉRIEURES DE 10HA À LA SURFACE MOYENNE



chefs d'exploitation

### -20%

emploi agricole

### -9%

DE MOINS EN MOINS D'ACTIFS, POUR UNE SURFACE AGRICOLE STABLE

Nous faisons partie du mouvement national Terre de Liens et construisons en Pays de la Loire des partenariats de plus en plus denses au service de la préservation des terres agricoles et de l'autonomie paysanne.



## Le mouvement national Terre de Liens, c'est :

**Une fédération nationale et 19 associations régionales,** qui oeuvrent partout en France pour faciliter l'accès des paysans à la terre, informer et mobiliser les citoyens, accompagner les collectivités.

**Une foncière nationale,** société ouverte aux actionnaires citoyens qui assure le portage des souscriptions solidaires et des acquisitions de fermes.

**Une fondation nationale,** qui reçoit les fermes en don ou legs pour une gestion des terres agricoles respectueuse de l'écosystème sur le temps long.

---

## En région Pays de la Loire, Terre de Liens travaille en réseau au service de l'installation et de la transmission agricoles :



**Passeurs de Terres** est l'outil foncier coopératif régional initié par Terre de Liens Pays de la Loire et fondé avec des organisations paysannes et naturalistes. Complémentaire de la foncière nationale, il permet d'apporter une réponse diversifiée aux besoins des paysans (notamment sur la gestion du bâti), de renforcer la relation entre citoyens et fermiers, d'œuvrer de manière concertée à la biodiversité sur les fermes et de consolider le partenariat avec les acteurs locaux (LPO, Coordination Agrobiologique, Fédération régionale des CIVAM, AFOCG).



**Le réseau TACTS** (Tous unis pour une agriculture citoyenne, territoriale et solidaire) rassemble la majorité des acteurs de l'agriculture biologique et paysanne en Pays de la Loire avec pour préoccupation collective l'accompagnement à l'installation et la transmission agricoles.

Ce réseau se décline dans chaque département, avec des spécificités dans la composition des réseaux, les projets portés et le nom de chaque collectif. Des projets portés collectivement maillent le présent rapport sous l'intitulé «TACTS».

## UNE ASSOCIATION CITOYENNE !

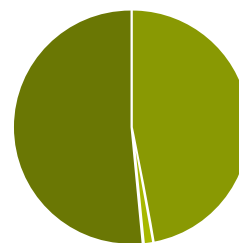
Terre de Liens est un mouvement citoyen : son action s'appuie sur les personnes qui adhèrent, s'engagent bénévolement, nous soutiennent par des dons.

En 2022, du fait d'une visibilité accrue de notre mouvement à l'échelle nationale, la dynamique d'adhésions a été forte : **593 adhésions** ont été enregistrées cette année, **soit une hausse de 86% par rapport à 2021** (318 adhésions).

**593**  
adhésions

**+86%**

50,9%  
hommes



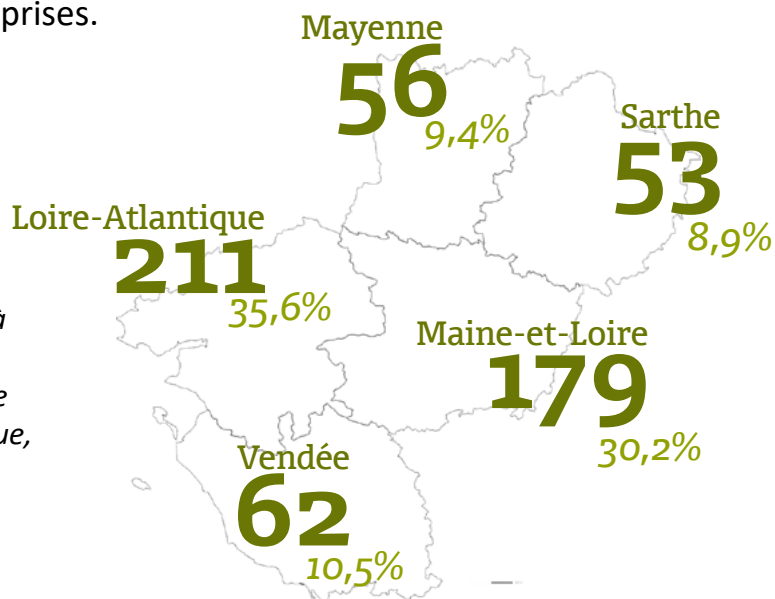
48,4%  
femmes

0,7%

personnes morales

**Adhérer, c'est soutenir le projet d'intérêt général de notre association**, pour la préservation des terres agricoles, l'installation paysanne et la préservation de la biodiversité dans notre région. C'est aussi participer à ses orientations par la participation à l'assemblée générale et au vote des grandes décisions qui y sont prises.

*La répartition géographique des adhésions est à mettre en regard avec les écarts de population entre les départements de notre région : 38% de la population régionale réside en Loire-Atlantique, 29% en Maine-et-Loire, 13% en Mayenne ainsi qu'en Sarthe, 9% en Vendée.*



**244**  
donateurs et  
mécènes

**x3,6**

Les dons sont également en très forte hausse, du fait de la mise en place d'un dispositif de « don dédié région » en mai 2022 : désormais, toute personne qui donne au mouvement national Terre de Liens au travers de la Fondation nationale peut décider de flécher son don sur la région de son choix, ce qui n'était pas le cas auparavant.

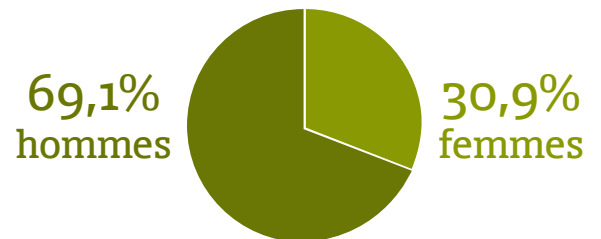
Cette année, **l'association a reçu le soutien de 244 donateurs et mécènes, soit une multiplication par 3,6 !** (68 donateurs en 2021). En termes financiers, cela correspond à une **multiplication par 4 des dons reçus par notre association.**

**Les bénévoles sont au coeur de la vie de l'association** : suivi des fermes, mobilisation citoyenne, participation à des concertations locales et des projets partenariaux, recherche de mécénat... Les possibilités d'implication sont très variées et s'associent à des formations pour monter en compétence.

Le partage d'expériences et de compétences est permanent : l'association s'inscrit dans une logique d'éducation populaire.

**Un défi : assurer la participation bénévole quelle que soit la disponibilité des personnes, actives comme retraitées, désirant s'investir de manière régulière comme ponctuelle.**

**68**  
bénévoles  
actif·ves



L'adhésion, le don et le bénévolat sont trois manières fortes et complémentaires de conforter notre action et d'affirmer notre rôle d'intérêt général. C'est grâce à vous que notre parole est indépendante et que notre autonomie financière se consolide.



## DU NOUVEAU DANS L'ÉQUIPE !



L'équipe compte désormais quatre personnes salariées en CDI dans nos locaux du 70 route de Nantes à Mûrs-Erigné. Aux côtés de **Tanguy Martin**, médiateur foncier arrivé en 2011, et de **Chloé Malaisé**, chargée des partenariats et de la communication arrivée en 2021, **Marie Le Moal** a rejoint l'équipe comme coordinatrice et animatrice en avril 2022 et **Claire Thibault** comme médiatrice foncière en novembre 2022.

Dans le même temps, des travaux ont été assurés par la ville de Mûrs-Erigné pour agrandir les locaux de l'ancienne mairie, partagés avec le collectif de structures agricoles du 70 route de Nantes. L'aménagement d'un **nouveau bureau**, livré en décembre 2022, permet d'accueillir l'équipe dans de bonnes conditions matérielles et de se projeter à moyen terme.

**Sandra Cormier** assure des missions de comptabilité et de suivi administratif une demi-journée par semaine aux côtés de Terre de Liens Pays de la Loire, son poste est partagé avec plusieurs structures agricoles du 70 route de Nantes.



**3.9**  
ETP au 31.12\*  
**+1,1 ETP**

*\*A partir du 1er janvier 2023, le poste de Tanguy Martin sera partagé avec la Fédération Terre de Liens, portant l'effectif de notre association à **3,5 ETP***

## CHANGEMENT D'ÉCHELLE : C'EST PARTI !

Les chiffres présentés dans les pages qui précèdent témoignent du changement d'échelle qui s'opère : la visibilité nationale de notre mouvement a grandi, les sympathisants de Terre de Liens Pays de la Loire sont de plus en plus nombreux à nos côtés, l'équipe s'étoffe. L'évolution de la gouvernance de l'association est un prolongement naturel de ces évolutions.

Suite aux orientations décidées à l'assemblée générale de 2022, **4 commissions thématiques** ont été créées pour favoriser l'implication bénévole dans les orientations stratégiques de l'association.

En complément des 5 groupes départementaux, ces commissions travaillent sous l'égide du Conseil d'administration. Elles sont animées par un binôme salarié·e/administrateur·trice. Les feuilles de route de ces commissions ont été formalisées au mois de décembre à l'occasion d'un séminaire associant le CA et l'équipe salariée.

### LA COMMISSION FERMES



Elle conçoit la politique d'acquisition et de suivi des fermes, s'assure du bon fonctionnement de la médiation foncière, de la cohérence entre ambitions et moyens sur ces missions, veille à la qualité de la relations avec les fermiers, assure la capitalisation des expériences et expérimentations sur les fermes, s'assure de l'information de l'ensemble de l'association sur les fermes.

### LA COMMISSION PARTENARIATS ET COLLECTIVITÉS



Elle coordonne nos liens avec les réseaux de l'agriculture biologique et paysanne, développe notre travail de mobilisation et d'outillage des acteurs territoriaux sur la question du foncier agricole, et plus largement l'installation et la transmission agricoles, oeuvre à renforcer et faciliter l'implication bénévole dans les partenariats et les relations aux collectivités.

### LA COMMISSION MOBILISATION CITOYENNE ET COMMUNICATION



Elle accompagne le développement et la qualité de la vie associative de Terre de Liens Pays de la Loire en termes d'adhésions et de bénévolat, et propose des orientations en matière de communication et de mobilisation citoyenne pour favoriser le soutien et la participation au projet associatif (dons, souscriptions, adhésion au projet) tout comme la sensibilisation du grand public et des décideurs publics aux enjeux du foncier agricole.

### LA COMMISSION MÉCÉNAT ET FINANCES



Elle assure le suivi budgétaire de l'association et sa trésorerie, apporte une aide à la décision au Conseil d'administration pour les décisions ayant une incidence budgétaire comme les recrutements, sécurise le caractère d'intérêt général et non lucratif de notre association, coordonne notre stratégie de mécénat et accompagne la dynamisation des dons perçus par l'association.

*Le rapport 2022 s'organise donc en suivant ces quatre grandes thématiques, repérables par leurs codes couleur.*



environ  
**60**  
porteurs de  
projets accueillis

environ  
**35**  
cédants  
accueillis

**66**  
annonces sur  
Objectif Terres

**10**  
interventions  
collectives  
BPREA, MFR, CFPPA,  
Lycées agricoles,  
Cafés transmission...

## Premiers contacts

L'accès à la terre est une étape critique de l'installation en agriculture : il nécessite des moyens importants alors que l'activité ne génère pas encore de ressources. Dans le même temps, les interlocuteurs se multiplient : propriétaires cédants, Safer, banques, CDOA, structures d'accompagnement à l'installation, homologues, futurs voisins, fournisseurs et clients...

Cette étape peut être encore plus complexe en raison de facteurs sociaux, géographiques, techniques, administratifs ou de genre. Les futur·es paysan·es qui ne sont pas issu·es du milieu agricole ou du territoire, de plus de 40 ans, en reconversion professionnelle ou s'inscrivant dans des projets non conventionnels rencontrent souvent plus de difficultés pour trouver une terre et enfin lancer leur activité agricole.

## Conseiller, orienter

Nous apportons ressources, contacts et conseils pour permettre à des paysans, des propriétaires, des citoyens concernés de faire les choix qui correspondent le mieux à leurs aspirations et aux réalités locales.

Après 19 ans d'existence à l'échelle nationale et 12 en région, nous avons consolidé une expertise qui fait l'une des spécificités reconnues de Terre de Liens et nourrit plusieurs guides pratiques à destination des porteurs de projets agricoles, des propriétaires, des collectivités et des citoyens, parmi lesquels :



**Élaborer une stratégie d'accès au foncier**  
Terre de Liens Pays de la Loire



**Trouver une terre pour mon projet agricole**  
Fédération Terre de Liens



**Guide foncier pour proprié'terre**  
Terre de Liens Bretagne & Pays de la Loire



**Guide de la propriété foncière agricole responsable**  
Fédération Terre de Liens



**Le foncier agricole, un outil pour la protection de l'eau**  
Terre de Liens Pays de la Loire





## TACTS : articuler nos démarches d'accompagnement

Terre de Liens Pays de la Loire est partie prenante de dynamiques collectives à l'échelle de 5 départements et de la Région, aux côtés des acteurs de l'agriculture paysanne et biologique.

En complémentarité avec le travail mené par les acteurs institutionnels, il nous apparaît **indispensable d'articuler nos ressources pour permettre aux porteurs de projets agricoles et cédants d'être accompagnés de manière efficace et qualitative à toutes les étapes de leur cheminement.**



- **En Mayenne**, nous avons pris part collectivement à un Forum installation-transmission organisé au mois de décembre. L'occasion de produire un document collectif exposant nos différents outils d'accompagnement.
- **En Maine-et-Loire**, une plaquette installation-transmission a été finalisée et diffusée. Une lettre «transmission» est en cours de réflexion. Des mutualisations sont menées pour le primo-accueil des porteurs de projets et l'intervention auprès d'apprenants.
- **En Loire Atlantique**, une plaquette à l'attention des porteurs de projets et cédants est en cours de préparation. Les projets menés avec les collectivités sont autant d'espaces d'échange de regards sur les porteurs de projets accompagnés dans chaque territoire et permettent de stimuler les complémentarités et les articulations pour la réussite des projets d'installation et de transmission.
- **En Vendée**, les réflexions sont lancées pour rendre lisible l'articulation de nos missions et identifier des points d'entrée pour les porteurs de projets.
- **En Sarthe**, Terre de Liens Pays de la Loire a adhéré en 2022 à la Maison des paysans, l'espace identifié pour l'accompagnement des porteurs de projets et cédants en agriculture paysanne et biologique.





## Acquisitions collectives de foncier agricole

**4**  
acquisitions  
finalisées

### FERME DU BOIS OLIVE - BOUAYE (44)

6.5ha - 3 bâtiments  
Zone périurbaine, forte pression foncière  
et enjeu d'accès au logement



Fruit d'un travail de longue haleine depuis 2015, la ferme du Bois Olive est désormais propriété de Passeurs de terres, ce qui permet le maintien de Mélina Godefroy et Damien Jourand qui vont pouvoir continuer de régaler les habitant·e·s de Nantes Métropole avec leurs légumes.

De plus, un partenariat avec la commune de Bouaye, l'association Une famille un toit 44 et la Métropole a abouti à l'achat de la maison, louée par les fermiers aux conditions du bail rural. Une convention en cours de rédaction garantira le maintien de la maison dans l'unité de la ferme au fil des générations.



### LA CHAMPENIÈRE - DRAIN/ORÉE D'ANJOU (49)

50ha - 8 bâtiments  
Un parcellaire morcelé, des côteaux et prairies humides refuges de biodiversité



Comme pour le Bois Olive, ce projet vient de loin : la première visite a eu lieu avec Terre de Liens en 2011. Passeurs de terres finalise l'acquisition des dernières parcelles parmi les 150 à acheter (eh oui !) pour environ 60ha et 8 bâtiments. Cette acquisition permet le maintien de deux fermes en agriculture biologique et vente en circuits courts ! Vaches, poules, cochons, moutons et galettes de sarrasin ne sont pas le début d'un fable, mais bien les productions de Didier Brouhard d'une part et de François et Blandine Coueffé de l'autre.



### LES QUATRE VENTS - RABLAY-SUR-LAYON (49)

18ha  
Maintenir des pratiques agroécologiques  
en bord de rivière



Ici, aussi une acquisition pour maintenir deux fermes et deux fermiers : Julien Cesbron et ses élevages de volailles et bovins, ainsi que Céline Jaffrelot et ses plantes aromatiques transformées en hydrolats avec un magnifique alambic.



## FERMES DU VIGNOLE N°1 - LA CHAPELLE HEULIN (44)

9ha  
Reconquête agricole  
de terres viticoles délaissées

L'association Terres en Vie s'engage dans les 26 communes du Vignoble nantais concernées par la déprise viticole : inventaire des parcelles, contact avec les propriétaires de terres en friches, défrichage en lien avec les communes, repérage de porteurs de projets agricoles et appui à leur installation... Quand l'acquisition collective des terres est possible, Terre de Liens prend le relai pour soutenir le volet foncier de ces installations.

Cette première acquisition, portée par Passeurs de terres, a permis l'installation d'Alexis Viaud en ovins viande et boulange paysanne, et de Cédric Retours en volailles de chair. Les acquisitions vont se poursuivre : de nouvelles «fermes du Vignoble» sont dans les cartons.



Foncière

## GRASLAN / LE MARAIS - MAUVES-SUR-LOIRE (44)

23ha  
Conforter une ferme et accueillir des petits fruits

L'acquisition de 23ha supplémentaires par la Foncière permet d'augmenter l'autonomie alimentaire pour l'élevage bovin de l'écoferme des 1001 pattes, mais aussi l'installation d'une nouvelle ferme, celle de Yann Gourmelen, en production de petits fruits et transformation en sorbets (miam!).



Foncière

## RIGLANNE - CAMPBON (44)

5ha  
Préparer une transmission

Christian et Anne Bastard, les fermiers en élevage bovin laitier, envisagent leur retraite dans les prochaines années. 21 ha ont été acquis en 2021 et 5ha supplémentaires en 2022, portant la surface en propriété à 56ha, sur une surface totale de 77ha. Les acquisitions ont vocation à se poursuivre.

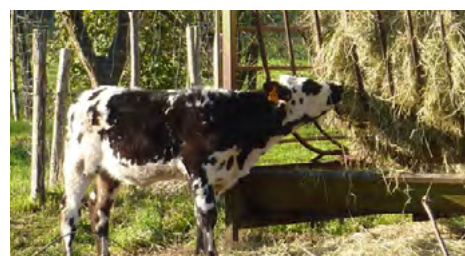


Foncière

## LE HOUSSAIS - PIERRIC (44)

Acheter la maison

Après l'acquisition des terres de la ferme du Houssais en 2015, la Foncière Terre de liens est désormais propriétaire de la maison historique de la ferme. Cette acquisition lui permet de préserver l'unité foncière et de loger Marc Boissière le fermier.



# 3

## compléments d'acquisitions



## 2

changements  
de preneurs

## LA CENSERAIE - LA CHAPELLE AU RIBOUL (53)



Foncière

Thomas Lefeuvre a décidé de se réorienter (on lui souhaite le meilleur dans ses nouvelles activités). La rencontre avec Émilie Avril et Morgan Duloup s'est rapidement concrétisée par leur installation à la Censeraie en polyculture avec traction animale et transformation de pommes de terre en chips. Une activité qui nécessite des surfaces en plus, à l'acquisition desquelles nous devrions aboutir en 2023.

## LA PENOUE - PETIT MARS (44)



Foncière

Alain Olier, dont nous avons accompagné l'installation en 2014, part en retraite : c'est le premier fermier Terre de Liens en Pays de la Loire dont nous avons accompagné l'ensemble du parcours, de l'installation au départ en retraite ! La relève est assurée avec Karen et Hervé Blais, qui reprennent la ferme en maraîchage diversifié.

## UN DOSSIER D'ACQUISITION CONFIRMÉ FIN 2022

L'acquisition des fermes de l'Etang (Montaigu-Vendée, 85) a été validée en novembre 2022 par la SCIC Passeurs de terres. Trois projets agricoles (maraîchage et élevage ovin) prennent le relais d'une ferme en élevage bovin laitier. La collecte sera lancée officiellement au printemps 2023.

## DES PROJETS DANS LES CARTONS...

De nouvelles acquisitions sont en préparation, à Sainte-Gemmes sur Loire (49), dans le Vignoble nantais (La Chapelle Heulin, 44) et dans le secteur de Château-Gontier (53).

L'équipe prépare également plusieurs compléments d'acquisition qui se concrétiseront en 2023 : à la Noë Allais (Couëron, 44), à Riglance (Campbon, 44), à la Bouchère (Bouaye et Bouguenais, 44), à Maubusson (Ombrée d'Anjou, 49) et à la Chapelle Heulin (44).

Enfin, nous travaillons à deux transmissions, à Angreviers (Gorges, 44) et à l'Artuzière (La Chapelle Basse Mer, 44).

## PASSEURS DE TERRES : LES BEAUX FRUITS DE 5 ANNÉES DE TRAVAIL

Terre de Liens Pays de la Loire et la SCIC Passeurs de terres ont signé à l'automne 2022 une convention pluriannuelle destinée à formaliser l'articulation de nos missions sur la durée pour le développement des acquisitions collectives de fermes.

En fin d'année, Passeurs de terres a reçu le prix national de l'ESS pour la transition écologique : la reconnaissance d'un important travail collectif au service de la préservation des terres agricoles en Pays de la Loire.

FERMES



38  
fermes sur 31  
sites fonciers

+

3  
SCI/GFA  
accompagnés

=

41  
fermes  
accompagnées  
au 31.12.22

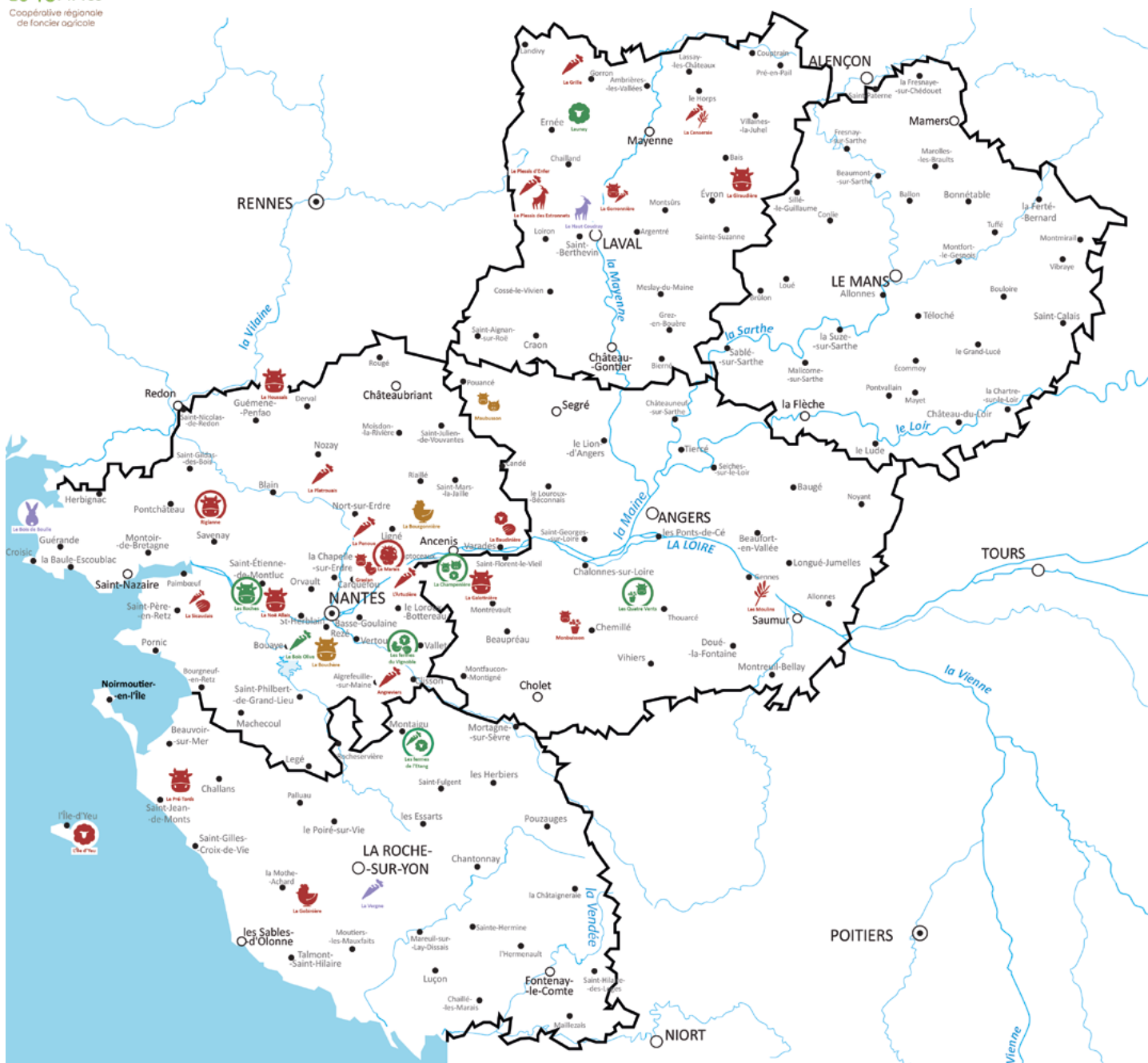


Foncière nationale Terre de Liens : 21 sites, 23 fermes dont 2 en transmission

Fondation nationale Terre de Liens : 3 sites, 3 fermes dont 1 en transmission



Passeurs de terres, coopérative régionale : 7 sites, 12 fermes





## Suivi environnemental des fermes : la démarche s'intensifie

### Dialogues permanents pour la nature, avec la LPO

Le Dialogue Permanent pour la Nature (DPN) est un des principaux outils de la démarche Paysans de nature®, promue et déployée en région Pays de la Loire par la Coordination régionale LPO, avec l'appui opérationnel de ses membres et ses partenaires locaux.

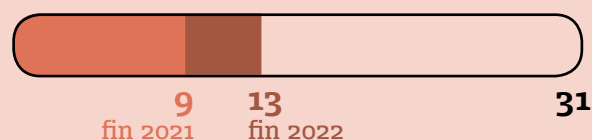
Il vise l'accompagnement des paysan·nes, dans une démarche de progrès et de long terme, sur l'accueil de la biodiversité sauvage sur la ferme et au travers des pratiques agricoles mises en place, non par une expertise naturaliste, mais par un dialogue entre paysan·nes, naturalistes et citoyen·nes. Le DPN comprend plusieurs phases, inspirées du système participatif de garantie de Nature et Progrès :

- **une visite collective de la ferme** : cette visite réunit le paysan bénéficiaire, un autre agriculteur, un ou des citoyens, un ou des naturalistes ; elle permet de comprendre le fonctionnement de la ferme, d'identifier des enjeux et des pistes d'amélioration de divers ordres (biodiversité, mais aussi insertion sociétale, pratiques techniques et économiques...). Un compte-rendu synthétique de la visite de ferme est restitué aux participants, sous forme de fiche synthétique.
- **la Commission permanente pour la Biodiversité (CPB)** permet de réunir plusieurs fermes engagées dans la démarche de DPN, de partager les résultats des visites, de croiser les expertises naturalistes et agricoles, de confirmer et prioriser les pistes d'actions identifiées (notamment au regard des enjeux locaux de préservation de la biodiversité), dans un cadre collectif.

Au 31 décembre 2021, 9 premières fermes avaient été concernées par des Dialogues permanents pour la nature.

**En 2022, des dialogues ont été lancés sur 4 nouvelles fermes :**

- **la Gobinière à Sainte-Flaive des Loups (85),**
- **la Noé Allais à Couëron (44),**
- **Monbuisson à Chemillé (49),**
- **la Goronnière à Montflours (53).**



Les DPN ont été lancés dans l'ensemble des fermes de Vendée.

Cette démarche s'inscrit dans le temps long. **Les étapes du DPN ont vocation à être répétées au fil des ans (à titre indicatif, un retour tous les 2 ans est préconisé) afin d'accompagner la démarche de progrès dans la durée.**

Aucun prérequis naturaliste ni autre travail préalable nécessaire, seulement l'envie de participer et de progresser dans la logique du DPN (accueil de biodiversité, lien social/sociétal), à son propre rythme.



## La ferme du Petit Grain

La Gobinière, Sainte-Flaive des Loups (85)

La ferme du Petit Grain/La Gobinière a été accompagnée par la LPO Vendée. Elle a fait l'objet d'une visite participative le 19 septembre 2022, en présence de Titiana Le Guen, de 2 autres paysan·nes et d'une citoyenne bénévole. La commission de progrès biodiversité (CPB) s'est réunie le 13 octobre 2022. Quatre autres fermes du département y étaient présentes.

La ferme du Petit Grain produit des volailles et de l'avoine (transformé en flocons et muesli), sur une SAU de 12 ha. La commercialisation est partiellement en vente directe et circuits courts.

**La ferme est déjà active** en matière de gestion différenciée de l'espace, avec une attention particulière portée au paysage, à la conservation des haies, des prairies et des zones humides.

Dans le cadre du DPN, une synthèse de la visite de la ferme a donné lieu à une priorisation des pistes d'actions en faveur de la biodiversité et de l'environnement (économies d'eau ou d'énergie) mais aussi sur le plan des pratiques agricoles et de l'engagement sociétal de la fermière.

**Les pistes d'actions** identifiées portent en priorité sur la gestion de la circulation de l'eau (en contexte de zone humide), par l'aménagement du fossé et/ou la mise en place de batardeaux permettant de ralentir la vitesse d'écoulement de l'eau arrivant à la mare principale, afin d'en favoriser l'épuration naturelle. D'autre part, l'élevage de volailles exigeant la présence de nombreuses clôtures sur la ferme (parcs clôturés), une réflexion est à mener sur les solutions permettant le franchissement de ces clôtures par la faune sauvage.

Les discussions se poursuivent avec la fermière pour **envisager de nouvelles actions d'accompagnement de sa démarche environnementale**, notamment au titre du dispositif de soutien aux travaux du programme «biodiversité» de la Fondation Terre de Liens.



Photo © LPO



Le projet APETI, « S'approprier l'Agro-Écologie Par l'Échange et le Transfert d'Initiatives », rassemblant 10 partenaires du développement et de l'enseignement agricoles en Pays de la Loire, s'est conclu en 2022 par un **forum sur la thématique « Pour une transition agroécologique réussie sur les territoires, quelles coopérations entre acteurs locaux et groupes d'agriculteurs ? »** le 3 mai à St-Georges sur Loire (49). Principalement à destination des élus et agents des collectivités, cette journée a permis de partager des retours d'expérience pour susciter des partenariats entre acteurs du territoire pour favoriser la transition agroécologique. Nos actions auprès des collectivités ont été mises en valeur lors des ateliers de l'après-midi, à travers les témoignages de la **commune de Tresson** et de la communauté de communes du **Pays de Mortagne**. Ce fut une belle réussite, avec environ 135 participants (acteurs territoriaux, agriculteurs, structures d'accompagnement), et l'envie de renouveler ce type de rencontres pour aller plus loin !

- Lien vers le site Internet : <https://apetipdl.wordpress.com/>
- Les actes du projet : [https://apetipdl.files.wordpress.com/2023/02/apeti\\_actes-vf-web-finalise.pdf](https://apetipdl.files.wordpress.com/2023/02/apeti_actes-vf-web-finalise.pdf)

## Sarthe : les communes sèment (de plus en plus) en bio

Le dispositif des «Communes sèment en bio» permet de travailler avec des communes de zones rurales à l'installation de porteurs de projets agricoles, qui fourniront la restauration collective de la commune en produits bio et locaux. **Cette démarche, à la fois simple, mesurable, ambitieuse, réaliste et marquée dans le temps, est prisée des élus locaux qui en apprécient les résultats concrets. Elle est portée avec le Groupement des agriculteurs biologiques (GAB) et la Coopérative pour l'installation en agriculture paysanne (CIAP) en Sarthe, et fait école dans d'autres départements.**



Après Tresson et Fillé sur Sarthe, **trois communes sarthoises sont engagées dans la démarche pour 3 ans, de 2021 à 2023 : Télouché, Ecommoy et Fercé.**

La première année de mise en oeuvre (mi-2021 à mi-2022) a été l'occasion de travailler à la recherche d'opportunités foncières, en rencontrant les agriculteurs volontaires de chaque commune et quelques propriétaires. Parallèlement, un diagnostic agricole a été réalisé. Dans le même temps, la CIAP et le GAB assuraient la mise en relation avec des porteurs de projets dans une démarche d'accompagnement à l'installation.

Les résultats à ce stade :

- **Télouché : installation de plusieurs maraîchers** sur la commune et relance du marché de plein vent. La démarche a permis de créer du lien entre les porteurs de projet ainsi qu'avec les élus. Le dispositif a été présenté à une délégation sénatoriale au mois de juin.
- **Ecommoy : plusieurs opportunités foncières** ont été repérées et un travail approfondi enclenché avec une propriétaire pour mise à disposition de foncier pour une installation, possiblement en élevage caprin.
- **Fercé : à ce jour, il n'y a pas de foncier disponible** identifié sur la commune.





Une rencontre s'est tenue entre notre collectif, **la commune de Changé et la SAFER** afin de construire une stratégie collective pour le **maintien de la vocation agricole d'une ferme caprine en liquidation, dernière ferme de la commune**. La ferme a été acquise par la Safer, motivée par la dynamique territoriale et la mobilisation des différents acteurs. Le travail se poursuivra en 2023 afin d'identifier un porteur de projet et d'organiser une visite de la ferme.

## Vendée : la démarche collective s'amorce

En Vendée, la dynamique collective se structure en s'inspirant des Communes sèment en bio, sous l'intitulé « **Territoires Paysans d'Avenir** ».

- De premières discussions ont été menées avec la Communauté de communes de **Mortagne**, conventionnée «Territoire pilote installation transmission» par la Région. Le dispositif ne permet pas une participation significative de nos organisations aux actions de la collectivité. Terre de Liens participera ponctuellement aux actions des sensibilisation portées localement.
- Nous avons également été sollicités par la commune de **Fontenay-le-Comte**, qui a reçu une ferme en legs et souhaite travailler à l'installation d'un projet en bio fournissant la restauration collective.
- Le partenariat avec **l'Île d'Yeu** se poursuit de manière constante : Terre de Liens participe aux réflexions du Comité de développement de l'Agriculture de l'Île d'Yeu depuis l'instauration de la démarche Terre Fert'île, qui a fait l'objet d'une fiche Recolte accessible ici : <https://ressources.terredeliens.org/recolte/le-projet-terre-fert-ile-de-l-ile-d-yeu-85>
- Les bénévoles de Vendée participent aux Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) du Pays de Chantonay et de Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

## Mayenne : un forum porté collectivement

- Le Forum installation-transmission organisé par le réseau TACTS («Tous pour une agriculture citoyenne, territoriale et solidaire») 53 s'est tenu en décembre 2022 avec le soutien de la communauté de communes de Coëvrons et a rassemblé une soixantaine de personnes à Montsûrs.
- Les bénévoles de Mayenne participent aux concertations du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de Laval.

## Maine-et-Loire : des locaux et des projets en commun

2022-2023 ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

Le collectif des organisations agricoles de Maine-et-Loire est engagé dans un marché public avec Angers Loire Métropole autour de l'accompagnement des professionnels agricoles, dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT). Terre de Liens Pays de la Loire a à ce titre mis en oeuvre en 2022 une démarche d'accompagnement des collectivités dans la définition de leur stratégie foncière : une formation et des ateliers se sont tenus au printemps 2022, donnant lieu à des échanges d'expériences entre communes et pistes d'actions. Terre de Liens Pays de la Loire est également mobilisée dans une démarche de prospection foncière sur le territoire, dans le cadre de laquelle des échanges se sont noués avec les communes de Sainte-Gemmes-sur-Loire et Mûrs-Erigné, qui donneront lieu à des projets concrets en 2023.



Les actions prévues dans le cadre de la convention avec Durtal ont débuté cette année : Terre de Liens Pays de la Loire a mené des entretiens avec agriculteurs et propriétaires de la commune dans une démarche de prospection foncière et de conseil. L'objectif : identifier des exploitations agricoles à reprendre et accompagner l'installation de projets en maraîchage pour fournir la restauration collective de la commune. Plusieurs opportunités sont identifiées et seront à confirmer en 2023.

Nous partageons nos locaux avec les acteurs de l'agriculture paysanne et biologique au 70 route de Nantes à Mûrs-Erigné. Ces locaux sont mis à disposition par la commune de Mûrs-Erigné, qui a réalisé des travaux cette année afin d'adapter les bureaux à l'agrandissement des équipes. Désormais, Terre de Liens Pays de la Loire et Passeurs de terres disposent de deux bureaux aménagés. Merci à la commune pour ce soutien, et à Maureen De Mey du CIVAM49 pour la coordination des relations autour des travaux !

## Loire-Atlantique : une montée en puissance par l'action collective

### Nouveau partenariat DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Le département nous a accordé un soutien au titre de notre action pour la préservation du foncier agricole, l'occasion de contribuer à la réflexion du département sur la gestion du foncier et notamment du bâti.

### Nouveau partenariat COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ERDRE ET GESVRES

La collectivité a sollicité le collectif TACTS 44 afin que nos organisations contribuent à l'élaboration et la mise en oeuvre de sa stratégie agricole. La convention signée s'étend jusqu'en 2024. Terre de Liens Pays de la Loire interviendra avec Cap44 autour de deux volets : l'accompagnement des élus et des agents dans leur réflexion sur leur stratégie foncière et le logement agricole.



### 2020-2022 NANTES MÉTROPOLE

Le partenariat avec Nantes Métropole s'est poursuivi autour de plusieurs volets :

- La participation à l'**appel à manifestation d'intérêt « Agriculture »** de Nantes métropole, un appel à candidatures permanent à destination des candidat-e-s à l'installation en agriculture biologique, qui s'articule à l'identification de sites agricoles vacants sur le territoire métropolitain. Terre de Liens Pays de la Loire a accompagné ou orienté 7 porteurs de projets agricoles dans le cadre de ce dispositif, qui associe également la Chambre d'agriculture, la Safer, le GAB44 et CAP44.



- Dans le cadre de l'acquisition collective de la ferme de Bois Olive à Bouaye, un travail partenarial précurseur a été mené avec la Métropole, l'association Une famille un toit 44 et la commune de Bouaye : la collectivité a lancé l'acquisition de la maison, qui fera l'objet d'un bail à réhabilitation par l'association à vocation social et sera louée aux paysans aux conditions du bail rural.
- Nous avons également pris part au travail collaboratif mené par Nantes Métropole autour de sa future **stratégie foncière agricole**, travail qui a vocation à se poursuivre en 2023. Trois bénévoles ont pris part à la restitution du diagnostic agricole de la Métropole dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT).
- Notre association est également amenée à s'investir dans les discussions avec les **communes** de la métropole autour de projets agricoles soumis à un enjeu foncier particulier. En 2022, ce fut le cas de Couëron et d'Orvault notamment.
- Terre de Liens Pays de la Loire a également pris part à la candidature de Nantes Métropole au PIA (Programme Investissements d'Avenir) 4.

### AUTRES ACTIONS EN LOIRE-ATLANTIQUE

- Terre de Liens Pays de la Loire est intervenue le 13 décembre auprès du **Pays de Redon** afin d'exposer le fonctionnement de Passeurs de terres et les différents outils de gestion du foncier agricole, en complémentarité Terre de Liens Liamm an Douar Bretagne, ce territoire étant partagé entre nos deux régions.
- Les discussions avec le **Pays de Retz** se sont poursuivies dans le cadre de la démarche LEADER portée par la collectivité. 2022 a également marqué le début de notre implication au sein du Projet alimentaire territorial (PAT) du **Parc naturel régional de Brière**.
- Un conventionnement est en préparation avec la **CARENE** pour engager une démarche de veille foncière citoyenne sur ce territoire.
- Des discussions ont été menées dans le cadre de TACTS44 avec la communauté d'agglomération du **Pays d'Ancenis** afin d'envisager une approche collective avec ce territoire.

Ces actions sont facilitées par la densification du **travail collectif dans le cadre du réseau TACTS 44**. Cette année,

- une plaquette commune a été réalisée pour présenter nos possibilités d'intervention auprès des collectivités locales,
- un document concernant nos actions complémentaires pour l'installation et la transmission agricoles est en préparation,
- et pour la première fois en septembre, nos organisations présentaient bannière et stand communs pour la Fête paysanne de Doulon.





### Instances agricoles

Terre de Liens Pays de la Loire siège depuis 2016 au sein des **Commissions départementales de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers** (CDPENAF) de Mayenne, de Vendée et de Maine-et-Loire.

Sous l'égide du préfet, ces commissions sont notamment consultées lors de l'élaboration de nouveaux schémas d'urbanisme (PLU, SCOT...).

Notre présence aux côtés de nombreux acteurs, parmi lesquels les syndicats agricoles, la SAFER ou des associations de préservation de l'environnement, nous permet de renforcer notre connaissance des processus d'élaboration des projets d'urbanisme et d'intervenir autant que possible pour lutter contre l'artificialisation des terres agricoles.

Nos représentants en CDPENAF sont :

- Pour le Maine-et-Loire : Jean-Louis Lecourbe
- Pour la Vendée : Denis Rabiller
- Pour la Mayenne : Jean-Fabien Chesnel

Leur assiduité a permis une régularité et une pertinence dans le suivi des dossiers ainsi qu'une plus forte reconnaissance auprès des acteurs du monde agricole.

Plusieurs fois dans l'année, des administrateurs de Terre de Liens Pays de la Loire ont participé à des temps de travail organisés par des instances régionales sur le développement de l'agriculture, notamment :

- aux **Comités Régionaux d'Installation et Transmission** (CRIT- Région Pays de la Loire), à l'occasion desquels les modalités de la nouvelle DJA («dotation jeune agriculteur») ont été débattus;
- et aux **Comités Installation et Transmission** (COTIR - Chambre d'agriculture) aux côtés des autres acteurs de l'agriculture du territoire, qui sont aussi des espaces d'échange d'informations et de valorisation de nos actions auprès des autres acteurs du monde agricole.

### Plaidoyer régional

A l'été 2022, Terre de Liens Pays de la Loire a publié une lettre ouverte, co-signée avec des partenaires de l'agriculture paysanne et de la biodiversité : **«Les Pays de la Loire ont un besoin vital de leurs terres agricoles et naturelles»**. Cette lettre ouverte a fait suite à la délibération du Conseil régional demandant une adaptation de l'objectif de division par deux de l'artificialisation des sols d'ici à 2030, contenu dans la loi «Climat-Résilience. Cette tribune, à laquelle la présidente de Région a répondu par courrier, a été relayée par la presse et peut être retrouvée ici : <https://terredeliens-paysdelaloire.org/artificialisation-des-terres-en-pays-de-la-loire-lettre-ouverte-a-la-region/>



Terre de Liens Pays de la Loire a pris part à une trentaine d'événements durant l'année 2022 et tenu des stands dans les 5 départements de la région : fêtes agricoles, événements dédiés à l'environnement, à l'économie sociale et solidaire... Les stands sont l'occasion d'aller à la rencontre du grand public et d'informer notamment sur les collectes d'épargne citoyenne en cours.

A noter particulièrement :

- Les 48h de l'agriculture urbaine à Nantes le 14 mai,
- Ferme ouverte à la Champenièrre à Drain/Orée d'Anjou, le 15 mai, avec le CIVAM49,
- Planète en fête à Craon, les 2 et 3 juillet,
- La Journée du patrimoine agricole à Plessé, le 17 septembre,
- La fête paysanne de Doulon, les 24 et 25 septembre,
- La participation à plusieurs ciné-débats dans le cadre du festival Alimenterre au mois de novembre...

environ

30

événements



Focus

## Biocoop : un partenariat nourrissant avec la CABA

Tout au long de l'année 2022, les Biocoop ont proposé à leurs clients de pratiquer le don militant au profit de Terre de Liens, en arrondissant leur panier à l'euro supérieur. A la faveur de cette opération, plusieurs actions ont été menées avec la CABA : stands, rencontres, vidéo de présentation...

Ces actions ont été clôturées par une **soirée de conférence/débat avec l'Atelier Paysan autour de leur ouvrage-manifeste «Reprendre la terre aux machines», qui a fait salle comble.** Une soirée riche en échanges autour de la transformation de nos modèles agricoles et alimentaires, avec des débats animés sur la bio, les stratégies de lutte et la sécurité sociale de l'alimentation.

L'opération d'arrondi en caisse se prolongera tout au long de l'année 2023. **Les Pays de la Loire ont été tout au long de l'année 2022 la région la plus dynamique en termes de dons en caisse, merci à toutes et tous pour votre soutien !**





## Communication : nouvelle formule pour la lettre d'infos !

En septembre 2022, la lettre d'informations a changé de format : **plus régulière** (toutes les 6 semaines environ, au lieu d'une lettre annuelle) et **plus légère**, elle est adressée par courrier électronique et renvoie vers des articles détaillés sur le site, ouverts aux contributions bénévoles.

On y retrouve l'agenda de l'association, l'actualité des fermes, des partenariats, de la mobilisation citoyenne et du plaidoyer.

Cette lettre est adressée aux adhérent·es, bénévoles, sympathisant·es, partenaires, n'hésitez pas à nous solliciter pour la recevoir !

## Réseaux sociaux

La page facebook de Terre de Liens Pays de la Loire avait été supprimée par le réseau social, elle a été relancée cet été avec des posts toutes les 2 à 3 semaines.

## Sites internet

2022 est la première année complète de fonctionnement de **notre site régional terredeliens-paysdelaloire.org**. Au 31 décembre 2022, on comptabilisait 3000 visiteurs et 7429 pages vues. La page « Participer », consacrée aux adhésions, dons et possibilités de bénévolat, est la seconde page la plus visitée de notre site. A la faveur du déploiement de la nouvelle lettre d'infos, le site est désormais nourri par des articles d'actualité réguliers.

Le site national du mouvement Terre de Liens a quant à lui été entièrement refondu cette année : plus ergonomique, plus esthétique, il nous permet également de renseigner directement nos actualités et informations locales. Les montants collectés pour les fermes acquises avec la Foncière nationale y sont mis à jour en temps réel. La page régionale est accessible ici : <https://terredeliens.org/pays-de-la-loire/>



### Les rencontres des groupes départementaux

- En Loire-Atlantique : 12/01 à 18h30  
Maison de quartier de la MANO à Nantes
- En Maine-et-Loire : à venir fin janvier / début février
- En Mayenne : 22/02 à 18h30 - lieu à venir

### Les événements où nous retrouver

12/01 : Conférence **"Hold-up sur la terre"** avec Lucile Leclair  
Salle de l'Oiselière au Mans (72)  
=> [Cliquez ici pour plus d'informations](#)



### Passeurs de terres : une nouvelle acquisition et une collecte à venir

Une troisième acquisition finalisée en 2022 !

Après l'acquisition des fermes de la Champenière (49) et du Bois-Olive (44) cet été, c'est au tour des Quatre Vents à Rablay sur Layon (49).

Cette acquisition permet de conforter l'activité de 2 paysan·nes :

- Céline Jaffrelot du Petit Champ, activité de culture et de distillation de roses et de plantes aromatiques
- Julien Cesbron, installé à Chanzeaux en élevage de volailles et de bovins viande, qui pâturent en partie sur les parcelles des Quatre Vents

Un nouveau projet d'acquisition : les Fermes de l'Étang à Montaigu-Vendée (85)

Une nouvelle en avant-première pour nos membres et partenaires : Passeurs de terres va acquérir des terres en Vendée afin de conforter l'installation récente de 3 projets agricoles. Rendez-vous début 2023 pour plus d'informations avec le lancement officiel de la collecte !





### Une nouvelle ressource : le don dédié région

Désormais, les personnes qui souhaitent faire un don à Terre de Liens Pays de la Loire peuvent le faire sur la plateforme nationale de la Fondation Terre de Liens où ils ont la possibilité de flécher leur don. Cette nouvelle possibilité, accompagnée d'une campagne de communication nationale, a engendré un bond significatif des dons reçus, qui passent ainsi de 11 115€ en 2021 à 48 502€ en 2022.

produits des  
dons  
**x4,4**

### Une hausse significative des adhésions

La visibilité nationale de notre mouvement s'accroît, ce constat se ressent aussi dans l'augmentation du nombre d'adhésions et se traduit par un produit financier important pour l'association : elles représentaient 13 186€ en 2021 et s'élèvent cette année à 32 497€.

produits des  
adhésions  
**x2,5**

### Des prestations en nette augmentation

53 228,62 € de produits sont issus des prestations, parmi lesquelles les commissions d'acquisition ainsi que des interventions auprès d'établissements scolaires, d'acteurs agricoles et de collectivités. En 2021, ces produits s'élevaient à 21 366,50€. Cette année marque en effet la finalisation de nombreux projets d'acquisition de longue haleine.

produits des  
prestations  
**x2,5**

### Des subventions et produits de mécénat stables

Les subventions publiques passent de 66 317€ en 2021 à 69 557,28€ en 2022. L'essentiel d'entre elles sont des subventions fléchées sur des projets spécifiques. Quant au mécénat, il passe de 15 815€ en 2021 à 12 590€ en 2022, le partenariat avec la Boulangère n'ayant été reconduit qu'en fin d'exercice budgétaire.

### Une hausse de la masse salariale

L'évolution du poste d'animation vers la coordination (à temps plein) et le recrutement d'une nouvelle salariée médiatrice foncière à temps plein sont cohérents avec la nécessité de changer d'échelle : ils se traduisent par une hausse des charges de personnel, de 91 418,01€ en 2021 à 129 293,96€ en 2022.

masse  
salariale  
**+41%**

### Une hausse du temps bénévole valorisé

La valorisation de l'implication bénévole passe de 23 740€ en 2021 à 73 696€ en 2022 : cela traduit une implication forte des bénévoles, l'évolution de notre gouvernance et la reprise de réunions après une période de crise sanitaire peu propice aux rencontres.

contributions  
bénévoles  
**x3**

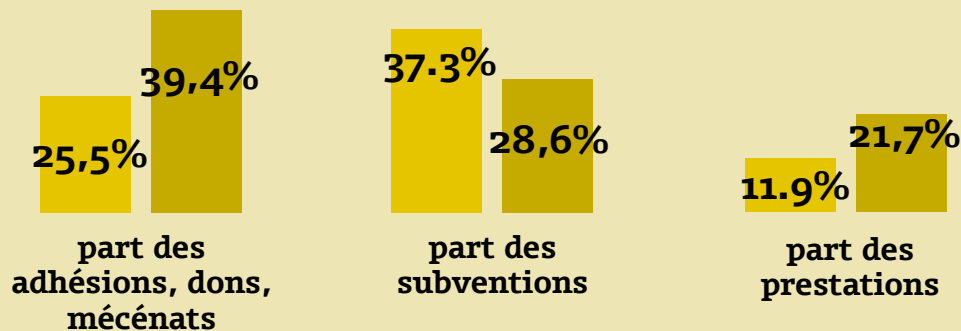


### Nos ressources ont augmenté de 37% cette année.

Une hausse qui s'accompagne d'une évolution significative de la structure de nos ressources :

- Les adhésions, dons et mécénats représentent 39,4% de nos ressources (25,5% en 2021)
- Les subventions 28,6% (37,3% en 2021)
- Les prestations 21,7% (11,9% en 2021)

Ces tendances, si elles traduisent un accroissement de notre indépendance à l'égard des financeurs publics, signifient aussi des ressources plus volatiles et incertaines.



épargne  
citoyenne  
**+80%**

**Plus d'un million d'euros collectés**

Souscriptions collectées :

- par la Foncière nationale affectées à notre région : 667 510€
- par Passeurs de Terres en 2022 : 345 100€

**Total des souscriptions collectées en Pays de la Loire en 2022 : 1 012 610 €**

C'est grâce à l'épargne citoyenne que nous pouvons acquérir collectivement des fermes pour accompagner l'installation en agriculture biologique et paysanne. Si cette épargne n'est pas au budget de l'association (elle est recueillie par les deux opérateurs fonciers sus-mentionnés, de statut sociétaire permettant la prise de parts sociales et ouvrant droit à la déduction fiscale du dispositif Madelin), elle constitue un élément incontournable de notre capacité d'action.

effet levier de  
l'argent public  
**15.9**

Pour 1€ d'argent public versé, 15,94€ sont apportés par la société civile (adhésions, dons, mécénat, épargne citoyenne)





Depuis 2018, l'association nationale Terre de Liens est une fédération. Cette évolution traduit le rôle essentiel des associations territoriales dans la mise en œuvre du projet Terre de Liens : ce sont elles qui rendent concrètement possibles les installations, qui sont au contact des collectivités locales et des citoyens au plus près de leur lieu de vie.



L'engagement dans le mouvement national est un levier essentiel pour mener nos missions : partage d'expériences, entraide, formations, plaidoyer national, mobilisation collective de ressources financières diversifiées pour faire pousser des fermes partout en France, mise en commun d'outils pour la communication, la veille foncière, le mécénat... Cela se traduit par des temps de travail et de rassemblement qui associent salariés et bénévoles tout au long de l'année.



Résultats concrets de ce travail collectif,

- l'outil Parcel ([parcel-app.org](http://parcel-app.org)), qui permet de traduire les besoins alimentaires d'un territoire agricole en hectares de terres et en nombre d'emplois agricoles,
- l'outil Récolte ([ressources.terredeliens.org/recolte](http://ressources.terredeliens.org/recolte)), qui permet de partager les expériences novatrices portées par les collectivités,
- la plateforme Objectif Terres ([www.objectif-terres.org](http://www.objectif-terres.org)), qui permet aux propriétaires cédants et aux porteurs de projets agricoles de publier des annonces d'offre ou de recherche de foncier,
- de nombreux guides et rapports à l'usage des propriétaires, des paysans, des citoyens, des collectivités...
- le **premier rapport annuel de Terre de Liens sur l'état des terres agricoles en France**

Terre de Liens Pays de la Loire prend part au Conseil d'administration de la Fédération et à de nombreuses **commissions de travail nationales qui nourrissent son travail en région : collectivités, mobilisation citoyenne, installation/transmission, mécénat, plaidoyer...** L'implication bénévole au sein de ces commissions a vocation à se développer.



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2022

### Présidence

Liliane Piot, géographe-urbaniste à la retraite (49)

Christian Bastard, éleveur (44)

Laure Beauffigeau, agricultrice (53)

### Trésorier

Gilles Roussillat, informaticien (49)

### Bureau

Alain Diamantini, salarié de la Caisse des dépôts (49)

Elisabeth Guist'hau, professeure à la retraite (44)

Nelly Ponton, secrétaire médico-sociale à la retraite (72)

Patrick You, comptable à la retraite (85)

### Administrateurs

Emmanuel Brochard, architecte urbaniste à la retraite (44)

Jean-Luc Coulon, éleveur à la retraite (72)

Didier Jalaber, conseiller en banque à la retraite (44)

Denis Rabiller, éleveur à la retraite (85)

Bertrand Tremblay, responsable de projets en aménagement et construction à la retraite (44)

Marcel Vinet, éleveur à la retraite (44)

### Membres invités sans droit de vote

Adrien Frouin, professeur de français (49)

Evelyne Bouillon, professeure à la retraite (85)

Hubert Perry-Giraud, retraité de La Poste (44)

## L'ÉQUIPE SALARIÉE AU 31 DÉCEMBRE 2022

- Marie LE MOAL, coordinatrice et animatrice
- Chloé MALAISÉ, chargée de la communication et des partenariats
- Tanguy MARTIN, médiateur foncier
- Claire THIBAUT, médiatrice foncière
- Sandra CORMIER, chargée de comptabilité et d'administration (en emploi partagé, mis à disposition par le GABB Anjou)





**Terre de Liens Pays de la Loire est soutenue dans ses activités annuelles par le Conseil régional des Pays de la Loire et Nantes Métropole.**



FONDATION TERRE DE LIENS  
Reconnue d'utilité publique  
Habilitée à recevoir dons et legs



**Pays de la Loire**

[pdl@terredeliens.org](mailto:pdl@terredeliens.org)  
[terredeliens-paysdelaloire.org](http://terredeliens-paysdelaloire.org)  
06 61 45 49 88